

Acte n° 2017C40

D E L I B E R A T I O N SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2017

Nombre de Conseillers : 37 En exercice : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

: 26 Le 04/04/2017

Présents : 26 Pouvoirs : 09 Votants : 35

Le 10 avril 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

<u>Présents</u>: Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçant Mr Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés: Isabelle ACHARD (pouvoir à Mr Bruno HENRY), Christian BAISE, Noël CHEYNET, Dominique DESFORGES (pouvoir à Mr Hubert BONNET), Jacky DUTRUC (pouvoir à Mme Nathalie BARDE), Françoise DUVILLARD (pouvoir à Mr Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD (pouvoir à Mme Christine CIOLFI), Yann GALLAY (pouvoir à Mme Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (pouvoir à Mr Claude TRASSARD), , Raymond MOUSSY (remplacé par Mme Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (pouvoir à Mr Yves DUMOULIN), Pierre PERNET (pouvoir à Mme Christine FORNES), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux).

<u>Assistaient</u>: Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Patrick LOUAHALA - DGS, Géraldine RAYNAL - DGA

Secrétaire de séance : Mr Vincent LAUTIER

OBJET: ASSAINISSEMENT - Adhésion au FNCCR

M. REY Bernard, Vice-président en charge de l'Assainissement, indique que la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau : Energie, cycle de l'eau, numérique, déchets.

Créée en 1934, la FNCCR est un organisme représentatif et diversifié, qui regroupe à la fois des collectivités qui délèguent les services publics à des entreprises et d'autres qui gèrent elles-mêmes ces services publics (régies, SEM, coopératives d'usagers). La FNCCR accompagne ses adhérents dans l'organisation technique, administrative et financière des services publics locaux en réseau et des activités qui leur sont liées (cartographie numérique et gestion des données, mise en commun de moyens, groupements de commandes, etc.).

La FNCCR exprime le point de vue collectif de ses adhérents, notamment lors de la préparation des textes législatifs et réglementaires et dans le cadre de négociations à caractère national avec des entreprises délégataires.

La FNCCR préconise la cohérence nationale et la solidarité territoriale, grâce à des outils de péréquation. Elle appuie la coopération intercommunale à une échelle suffisamment importante pour doter les services publics de moyens humains et matériels adaptés aux besoins des consommateurs.

En conséquence, M. REY propose que la CCDSV adhère à l'association FNCCR à raison de 0.033 €/habitant, soit 1 238.33 € en 2017 ; cette cotisation sera prise sur le budget assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ Approuve l'adhésion de la CCDSV à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR),
- ✓ **Désigne** M. Bernard REY pour le représenter en tant que titulaire au sein des diverses instances de l'association,
- ✓ Dit que les crédits nécessaires à la cotisation correspondante seront inscrits dans le budget assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : 20 N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170410-2017C40-AS

2 0 AVR. 2017

A Trévoux, le 10 avril 2017

Affichage le :

2 0 AVR. 2017

Le Président, Bernard GRISON